

Communiqué de presse

Fleury-les-Aubrais, le 17 décembre 2020

Accompagnement des commerces dans leur transition numérique

Depuis le début de la crise sanitaire, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se mobilise pour accompagner et soutenir les commerces notamment dans leur transition numérique.

Innovater, vendre, communiquer, le numérique offre de multiples opportunités aux commerces de proximité. Ces opportunités de business se sont avérées nécessaires dans le contexte de crise sanitaire et économique qui touche particulièrement les commerçants.

Une première phase de sensibilisation au numérique

Dans le contexte de reconfinement mis en place depuis la fin du mois d'octobre et en soutien aux commerçants durement touchés par la crise actuelle, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie a mis en place sur le mois de novembre le dispositif « **SOS Numérique** ».

Ce dispositif s'est adressé aux commerçants et artisans fermés administrativement en raison de la situation sanitaire et ayant leur siège social et leur activité commerciale dans le Loiret. Ainsi, ce sont donc 6 cibles prioritaires qui ont été privilégiées : librairie, jouets, habillement, chaussure, bijouterie, restauration. Cela représentait 1 380 commerçants et artisans sur le territoire. Les commerces fermés administrativement et situés en zone rurales ont été contactés en priorité.

« **SOS numérique** » a été soutenu par le Conseil Départemental qui a mis à disposition des formateurs pour venir renforcer le dispositif de la CCI Loiret. Au total, sur la période du mois de novembre ce sont plus de 300 appels aboutis à des commerçants et artisans qui ont été réalisés par les équipes de la CCI Loiret et du Conseil Départemental afin de les sensibiliser au numérique. Ces appels ont conduit par exemple à la création de comptes sur les réseaux sociaux (page Facebook).

Au cumulé, au niveau régional, ce sont plus de 850 appels sortants aboutis qui ont été réalisés.

A partir de décembre : des plans d'actions concrets

Lors de cette campagne d'appels sortants, plus d'une cinquantaine de commerçants ont d'ailleurs fait part de leur intérêt pour bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Pour aller plus loin et poursuivre l'accompagnement de ces commerçants de manière encore plus concrète, depuis le 7 décembre dernier, les équipes de la CCI Loiret sont mobilisées sur le programme « **France Relance Commerce** » - et ce jusqu'au 31 mars 2021.

L'objectif de cette action qui fait suite à « **SOS numérique** » est de délivrer un plan d'actions aux commerçants après avoir effectué un diagnostic de leur activité afin de les aider à « digitaliser » leur activité.

CCI Loiret est l'établissement qui représente les intérêts des 24 209 établissements enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés au 31 décembre 2018 dans le Loiret. Elle assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.loiret.cci.fr

Contact presse : Sarah Maury | 02 38 77 77 13 | 06 87 75 47 75 | sarah.maury@loiret.cci.fr